

L'an deux Mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de juillet, à dix-huit heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à BAYON, après convocation légale en date du 8 juillet 2025, sous la Présidence de Monsieur Hervé GAYRARD.

Nombre de délégués en exercice : 28	Nombre de présents : 19	Nombre de votants : 20
-------------------------------------	-------------------------	------------------------

Étaient présents : Bayon : M. GAYRARD Hervé (T) ; Berson : Mme NOEL Marie-Claude (S) ; Blaye : Mme MERCHADOU Patricia (T) ; Campugnan : M. ROCHET Jean-Louis (S) ; Cars : Mme FREDAIGUE Virginie (S) ; Comps : M. GRIMARD Bernard (S) ; Fours : M. DUPONT Patrick (T) ; Générac : M. DUBAU Philippe (T) ; Lansac : M. POUCHARD Éric (T) ; Plassac : M. DUPONT Philippe (S) ; St Christoly de Blaye : M. GRIMEE Bernard (T) ; St Ciers de Canesse : M. BLONDEL Jérémie (T) ; St Genes de Blaye : M. COLLARD Xavier (S) ; St Paul : M. ANNÉREAU Lionel (T) ; St Seurin de Bourg : M. BESSON Daniel (T) ; St Trojan : M. DERRIT Bruno (T) ; St Vivien de Blaye : M. EREMIE Philippe (S) ; Samonac : Mme GIOVANNUCCI Marie-Lise (T) ; Villeneuve : M. GOUMAUD Stéphane (T).

* T : Titulaire ; S : Suppléant

Ont donné pouvoir : Bourg : M. JOLY Pierre à M. POUCHARD Éric.

Absents excusés : Bourg : M. JOLY Pierre ; Gauriac : M. RODRIGUEZ Raymond ; Mombrier : M. DAUDIN David ; Pugnac : M. ROUX Jean ; St Girons d'Aigevives : M. DOS SANTOS José ; St Martin Lacaussade : M. BEDIS Julien ; Saugon : Mme GERARD Geneviève ; Tauriac : Mme GASCON Dominique ; Teillac : M. BLANC Jean-Franck.

Assistent également à cette séance : Blaye : M. SERAFFON Jean-Marc ; Directeur des Services : M. DUZAN Simon ; Directeur Technique du Syndicat : M. GUIDOUX Sébastien ; Comptable du Syndicat : Mme CHABANIS Cécile.

Mme MERCHADOU Patricia est nommée secrétaire de séance.

Liste des délibérations adoptées :

n°	Objet	Décision
2025-39	Délibération portant sur la réintégration d'un agent sur un poste en surnombre (Décision de justice)	Approuvée à l'unanimité
2025-40	Délibération portant sur le recours au service de remplacement et renfort du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde	Approuvée à l'unanimité
2025-41	Délibération portant sur la prise en charge facultative du vaccin contre la leptospirose pour les agents exposés	Approuvée à l'unanimité

Fait à SAMONAC, le 18/07/2025

La Secrétaire de séance,



Patricia MERCHADOU

Le Président du Syndicat,



Hervé GAYRARD